

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 34 (1997)

Heft: 1324

Rubrik: Fusion UBS-SBS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De l'union bancaire à l'union bancale

Le palmarès de la fusion entre l'UBS et la SBS, en quelques chiffres: un 2^e rang à l'échelle mondiale, 13000 suppressions d'emploi, des plus-values boursières de 13% pour l'UBS et de 6,5% pour la SBS.

IL Y AVAIT trop longtemps qu'on se prenait les pieds dans la traduction de la raison sociale de ces deux banques: Verein, Société, Gesellschaft, Union. Désormais, une seule banque; plus d'erreur possible. C'est la seule chose positive qu'on puisse trouver à cette fusion.

Le capitalisme bancaire suisse n'est pas né d'une invention heureuse comme Nestlé de la découverte du lait pour nourrisson. Il s'est greffé sur le développement des grandes industries nationales de la fin du XIX^e, sur l'ataïque volonté et capacité d'épargne du peuple, pauvre et riche, puis sur une image mondiale d'habileté dans la gestion et de secret garanti par une loi plus rigoureuse qu'ailleurs. La relation pays système bancaire est donc étroite.

Le problème a surgi lorsque l'expansion nationale et l'expansion bancaire ont commencé à diverger fortement, la Suisse participant pour quelque 2% au commerce mondial, mais pour 8 à 10% aux flux financiers, se situant même au premier rang mondial pour la gestion de fortune.

L'aller et le retour de l'ancrage national

À cette distorsion entre le volume des affaires mondiales des banques et leur support national, les grandes banques ont réagi, dans un premier temps, dès les années soixante-dix, par une volonté de mieux asseoir leur base nationale: multiplication des succursales pour drainer l'épargne, pénétration en force du marché hypothécaire où l'UBS, par exemple, se taillait un 30%. Mais le territoire national ne pouvait pas grandir en surface, il ne pouvait que gonfler en prix. La bulle a explosé. Les grandes

DANS LE CADRE de leur fusion, les deux grandes banques vont ouvrir un compte en faveur d'un plan social. Elles prétendent vouloir y consacrer deux milliards. Imaginons que ce même montant ait été affecté à la relance de l'économie, au soutien des PME. Ne rêvons pas pourtant, car leur finalité n'est pas de servir l'économie, mais leur propre rentabilité, qui désormais a d'autres frontières.

banques ont liquidé cette extension nationale. Il leur en a coûté 40 milliards. Le regroupement des succursales, la suppression des emplois régionaux font partie du même décrochement. Désormais les deux grandes banques ont ouvertement renoncé à la recherche impossible d'une base nationale proportionnée à leur taille. Il y a longtemps que l'analyse des comptes soulignait le faible rendement d'un employé occupé en Suisse par rapport aux employés des grandes banques travaillant à l'étranger. Eux sont libérés des petites opérations de guichet. C'est donc un modèle à appliquer en Suisse même. D'ailleurs la nouvelle banque ne sera pas suisse, elle sera en Suisse (United Bank of Switzerland). Suisse ne sera plus une qualification, mais un domicile. À quand le déménagement?

Les avantages sans les services

Le grand capitalisme bancaire continue pourtant à recourir aux avantages de la place suisse. Grâce au solde positif de sa balance des paiements, la Suisse peut être exportatrice de capitaux pour 30 milliards. Les grandes banques en profitent de manière exceptionnelle. Bonne pour elles, la faible rémunération de l'épargne qu'elles peuvent placer avantageusement ailleurs, bénéficiant du différentiel des taux. Excellente encore, la politique de la Banque nationale qui, pour empêcher toute surévaluation du franc, crée d'abondantes liquidités. Elles se refinancent à bon compte.

La nouvelle UBS, comme le Crédit Suisse, accroissent la vulnérabilité suisse. Elles sont dépendantes de manière excessive des États-Unis; elles cherchent à entraîner l'ensemble du pays dans une épreuve qui ne le regarde pas. Mieux vaudrait finalement couper le cordon ombilical: qu'elles regroupent les activités ordinaires rendues à la clientèle suisse dans une société à rentabilité limitée, et que pour le reste elles naviguent sous un pavillon cosmopolite dans les eaux internationales. C'est probablement le choix qu'elles ont fait. Mieux vaudrait en débattre ouvertement: déterritorialisons les deux grandes banques, puisque ni l'emploi, ni l'économie nationale ne sont au cœur de leur politique. ag

Une étroite logique financière

**Ce qui est bon pour les grandes banques ne l'est pas forcément pour le pays.
Il faut donc se doter d'instruments législatifs pour limiter les dégâts.**

AU ROYAUME HELVÉTIQUE des banques, la fusion entre deux géants de la branche est un choc malgré la lente préparation habilement distillée depuis des années par les «spécialistes» sur le caractère inéluctable des concentrations bancaires. Mais qu'on nous permette de ne pas accepter aveuglément ce déterminisme économique. La gestion d'entreprise n'est pas une science exacte. Beaucoup s'en faut. L'UBS et la SBS auraient certainement pu vivre et bien vivre sans ce spectaculaire mariage. La décision de fusion résulte d'un pari et d'un choix.

La griserie du prestige et la course au classement

Le pari est que la dimension et le gigantisme finiront par compenser le prix économique et financier de la fusion. Mais à côté des calculs qu'ils n'ont certainement pas manqué de faire, les décideurs ont probablement été pris par la griserie du prestige, de la course aux classements internationaux et d'autres gadgets médiatiques qui font le bonheur des professionnels de la Bourse. Pour gagner quelques points dans la compétition internationale, les décideurs ont clairement fait le choix de la stratégie mondiale et accepté de démanteler près de la moitié de leur réseau suisse de succursales. Ils paieront les dégâts par un plan social qualifié de généreux, mais qui ne remplacera pas la suppression de 13000 emplois dont 7000 en Suisse. Et les 1800 licenciements secs que l'on nous annonce, sans parler des renvois discrets passés et à venir, vont alourdir le déficit de l'assurance chômage. Prenons acte, une fois de plus, que ce qui est bon pour les grandes banques ne l'est pas automatiquement pour le pays.

Renchérir le prix des fusions

Les parades à la logique glaciale de la mondialisation financière ne sont pas légion. Oublions le contrôle des fusions. Malgré sa taille, le nouveau groupe bancaire ne mettra pas en danger la «concurrence efficace». Ni la commission Tercier, ni les commissaires de Bruxelles ne trouveront de

fondement juridique pour casser le mariage.

Les syndicats, traditionnellement faibles chez le personnel bancaire, ne pourront guère que s'indigner et négocier quelques modalités du plan social proposé. Et l'amertume de la société des employés de banque de ne pas avoir été consultée a quelque chose de pathétique. Comment imaginer qu'une direction ait songé un seul instant à négocier les modalités d'une fusion avec les représentants du personnel, alors que la moindre rumeur provoque des fluctuations boursières et que les opérations d'initiés déclen-

chent les foudres pénales nationales et internationales.

La seule parade nationale possible est de nature préventive. Elle consiste à renchérir le prix d'une fusion et à la rendre moins rentable: par une législation sur le travail où les conventions collectives pourraient alourdir les conditions imposées à l'employeur en cas de licenciement, ou par un impôt sur les plus-values boursières. Et n'oublions pas enfin le pouvoir de l'opinion. L'émotion ou la révolte, provoquées par une fusion spectaculaire peuvent coûter cher en termes de perte d'image et d'exode des clients. at

MONDE DU LIVRE

Libraires: survie et utilité

S'IL EST DIFFICILE de vivre décemment avec un salaire de libraire – comme avec les autres salaires usuels dans la vente –, les difficultés ne s'amenuisent pas la retraite venue. Pour preuve, cet appel à la solidarité que la société des libraires suisses alémaniques, SBVV, a lancé à la fin de l'automne.

À petit salaire, rentes AVS minimales: rien d'étonnant à cela. Pas de surprise non plus à découvrir que les rentes issues du deuxième pilier sont «basses ou inexistantes», qu'il faut abandonner son logement et mettre quelques bémols à un train de vie n'ayant rien de fastueux. Mises à la retraite anticipée non choisies, accident, maladie, qui nécessitent plus fréquemment le recours à l'aide sociale, complètent le paysage.

Mais, on le voit, ces employés fidèles, mal payés durant leur vie professionnelle, n'ont pas affaire à des patrons ingrats, puisque ceux-ci organisent, bénévolement, une quête auprès des employés libraires qui ont encore du travail. Le paternalisme ne remplacera pourtant pas des salaires corrects durant la vie professionnelle.

Charte des libraires romands

La plupart des libraires de Suisse romande – Payot n'en fait plus partie –

sont regroupés dans l'Association Suisse des Libraires de Langue Française (A[ch]LLf). Après une période de faible activité, l'Association, patronale, revient sur la scène publique et refait le point sur un marché du livre soumis à forte concentration: 70% des livres proviennent de France; deux groupes, Hachette livres et Havas, détiennent le 46% du chiffre d'affaires de la branche; les grandes maisons de diffusion en Suisse romande – trois quarts du marché – appartiennent à des éditeurs ou groupes de presse français; la disparition de petits éditeurs va de pair avec la dérive vers le seul livre commercial. Les libraires seuls, grâce à leur diversité, sont en mesure de mettre en valeur, de repêcher et de défendre les livres commercialement plus difficiles. L'absence de loi sur le prix unique (en France: Loi Lang) pèse toujours lourdement sur le commerce du livre, avec les conséquences salariales dont on a vu plus haut les effets.

Pour mettre en évidence le rôle des libraires, l'A[ch]LLf a rédigé une charte de qualité qui met l'accent sur l'accueil, la disponibilité, la compétence, la recherche des ouvrages, la défense et le choix des ouvrages en magasin, et le maintien des librairies comme lieux d'échange et de rencontre. cp

(voir également DP 1282, 1292, 1294)